

Orly, le 07 février 2019

La Commission Exécutive de l'UNSA-ICNA s'est réunie le 07 février 2019 à Orly.

Elle remercie tous les ICNA qui ont soutenu les revendications de l'UNSA-ICNA à l'occasion des élections professionnelles de décembre, et ont permis de confirmer la représentativité du syndicat.

La Commission Exécutive s'inquiète des différentes tentatives de déstabilisation du droit de grève des contrôleurs aériens, orchestrées par des compagnies aériennes, des lobbyistes, des parlementaires. Elle rappelle que le service minimum tel que défini est un juste équilibre entre le droit de grève et la continuité du service public, deux droits à caractère constitutionnel. Toute tentative de remise en cause de cet équilibre sera vigoureusement combattue.

Les rapports autour des déboires de la modernisation technique de la DSNA s'accumulent. 4-Flight - SYSAT, la Commission Exécutive déplore l'incapacité de la DSNA à mener à bien des chantiers pourtant essentiels dans la performance du service rendu. Face à cet échec, et dans un contexte de sous-effectif criant, la Commission Exécutive s'assurera que les conditions de travail ne soient plus sacrifiées pour masquer les choix hasardeux passés dans le pilotage des recrutements et de la modernisation technique.

Effectifs pour 2020 et après, conditions de travail de demain, gestion de l'augmentation et de la complexification du trafic... Les enjeux pour la DSNA sont considérables, dans un contexte de rédaction du plan de performance du FABEC pour la troisième période de référence 2020-2024. Alors que le protocole 2016-2019 s'achève, et que les attentes sociales des personnels qui ne comptent plus leurs efforts sont grandes, la Commission Exécutive de l'UNSA-ICNA demande au Gouvernement de lancer sans tarder de nouvelles négociations protocolaires pour définir une vision partagée entre la DGAC et ses agents.

